



Le jury du prix de thèse de la Cour de cassation est composé de dix membres :

- Quatre membres de droit - Président du jury :

La première présidente de la Cour de cassation : **Madame Chantal Arens** -

Les membres de droit :

Le procureur général près la Cour de cassation : **Monsieur François Molins**

Le président de chambre, directeur du Service de documentation, des études et du rapport de la Cour de cassation, du service des relations internationales et du service de communication : **Monsieur Jean-Michel Sommer**

Le président de l'ordre des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation : **Maître Louis Boré**

- Six membres désignés par le premier président parmi des magistrats de l'ordre judiciaire, en activité ou honoraires, et les professeurs de droit :

Magistrats de l'ordre judiciaire :

Ont donné leur accord pour être de nouveau membre du jury :

Monsieur Jean Seither, premier président de la cour d'appel de Douai

Madame Marie-Suzanne Le Queau, procureure générale près la cour d'appel d'Aix-en-Provence

Monsieur Hugues Fulchiron, conseiller à la deuxième chambre civile de la Cour de cassation

Monsieur Renaud Salomon, avocat général à la Cour de cassation

Professeurs de droit :

Monsieur Jean-Louis Halpérin, professeur à l'Ecole normale supérieure

Madame Cécile Chainais, professeur à l'Université Paris 2.